

De Vocht (Henry). *Monumenta Humanistica Lovaniensia, Texts and studies about Louvain humanists in the first half of the XVIth century : Erasmus, Vives, Dorpius, Clenardus, Goes, Moringus*

Marie Delcourt

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Delcourt Marie. De Vocht (Henry). *Monumenta Humanistica Lovaniensia, Texts and studies about Louvain humanists in the first half of the XVIth century : Erasmus, Vives, Dorpius, Clenardus, Goes, Moringus*. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 15, fasc. 2, 1936. pp. 527-531;

[http://www.persee.fr/doc/rbph\\_0035-0818\\_1936\\_num\\_15\\_2\\_1181\\_t1\\_0527\\_0000\\_2](http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1936_num_15_2_1181_t1_0527_0000_2)

---

Document généré le 27/06/2017

Entre ces deux poèmes il y a une grande différence de ton, de style et de contenu. Celui de la Bodléenne suit Thomas, tandis que celui de Berne se rattache à Bérout. Pourtant, la parenté entre les deux est étroite : même commencement et même fin, même marche de l'action, même cadre et nombreux détails convergents. De plus, quatre vers se rencontrent dans l'un comme dans l'autre. Les rapports entre les deux poèmes étant évidents, la question se pose de savoir quelle est la nature de ces rapports. M. Bédier, qui a donné en 1907 une excellente édition des deux *Folies Tristan*, s'exprimait en ces termes prudents : « Le poème du manuscrit d'Oxford est-il un dérivé du poème du manuscrit de Berne ? Ou est-ce l'inverse ? Ou encore les auteurs de ces deux poèmes ont-ils, indépendamment l'un de l'autre, exploité un même conte perdu ? Je ne crois pas qu'il y ait dans nos deux poèmes le moindre indice qui permette de choisir entre ces diverses hypothèses ». M. Hoepffner étudie la question à son tour ; et, après avoir écarté l'hypothèse d'un archétype commun (hypothèse qu'il avait adoptée jadis à la suite de W. Lutoslawski), il propose d'admettre que, de nos deux poètes, le second, frappé par un passage particulièrement expressif du poème de son devancier, l'a incorporé à son œuvre propre. Reste à savoir lequel des deux a inspiré l'autre. Il semble probable que l'auteur de *O*, qui est un artiste assez raffiné, a trouvé le poème de *B*, trop peu courtois, trop mal en harmonie avec l'œuvre de Thomas et, en même temps, trop grossièrement ordonné et d'une technique trop fruste. Il l'aurait réécrit. *O* serait donc tributaire de *B*.

Ce texte de Berne a été publié — et fort bien déjà — par H. Morf (*Romania*, XV, 1886), puis par M. Joseph Bédier (S. A. T. F. 1907). Il restait peu d'améliorations à y apporter. M. Hoepffner n'a pas manqué pourtant, dans ses commentaires, d'étudier les corrections de ces prédécesseurs et de proposer, en plus d'un endroit, de nouvelles leçons. Elles sont toujours ingénieuses et instructives, si non toujours indispensables. .

L'édition, telle que M. Hoepffner nous la présente, est un modèle de texte d'étude : commentaire abondant et judicieux, glossaire précis et introduction donnent, sur un texte solidement établi, beaucoup de clartés. On doit remercier le savant professeur de la faculté des lettres de Strasbourg d'avoir à ce point facilité l'accès d'une œuvre d'un incontestable intérêt littéraire — Robert GUIETTE.

**De Vocht (Henry).** *Monumenta Humanistica Lovaniensia, Texts and studies about Louvain humanists in the first half of the XVth century : Erasmus, Vives, Dorpius, Clenardus, Goes, Moringus.* — Louvain, Librairie Universitaire et Oxford, Uni-

versity Press, 1934. I vol. in-8° de 754 pp. (T. 4 des HUMANISTICA LOVANIENSIA). Prix : 50 belgas.

M. Henry De Vocht, dont on connaît l'admirable édition des *Lettres à Craneveldt*, publie ici une série de documents presque tous inédits concernant l'histoire de l'humanisme à Louvain entre 1515 et 1545. L'ouvrage est dédié à la mémoire d'Allen, l'éditeur des lettres d'Érasme. Combien on regrette que la joie de lire ce beau livre ait été refusée à Allen, et combien on regrette aussi que M. De Vocht n'ait pu recevoir, de la bouche autorisée d'Allen, les félicitations et les remerciements auxquels il avait droit ! L'humanisme belge a en M. De Vocht un éditeur de la lignée d'Allen : ceux qui ont manié l'*Opus Epistolarum Erasmi* savent qu'on trouverait difficilement un éloge qui en dise autant que ce simple rapprochement.

Il faut bien nous borner ici à une courte analyse des documents inédits que contiennent les *Monumenta*.

I. *Louis Vivès*. — Voici une correspondance de John Helyar avec Vivès qui fut son professeur à Corpus Christi College en 1523, plusieurs lettres de Vivès à Henri VIII et à Wolsey, connues seulement, jusqu'aujourd'hui, par les résumés des *Calendars* de Brewer. Ces textes éclairent le rôle joué par Vivès dans la question du divorce. Il aida de tout son pouvoir la reine, sa compatriote, ce qui lui valut d'être mis sous surveillance, puis exilé d'Angleterre. Six mois après (nov. 1528), Catherine le rappelait de Bruges pour être son avocat dans le procès engagé par le cardinal Campegio sur la question de la validité du mariage. Vivès, voyant que le roi ferait du procès une comédie, engagea la reine à ne pas se défendre, mais à plaider simplement l'innocence et la bonne foi. La pauvre reine prit mal ce conseil, ce qui n'empêcha pas Vivès d'écrire pour elle un pamphlet que M. De Vocht identifie avec un mémoire anonyme (*Non esse...*) publié à Lunenburg en 1532. Il montre aussi qu'une Lettre de Vivès à Gilbert Cousin (*Vivis Op. Omn.*, Valencia, 1782-90, VII, p. 196), restée inexplicable jusqu'à ce jour, se compose en réalité du commencement d'une lettre de 1533 et de la fin d'une autre de 1525. Enfin, il publie une lettre inédite (1533) de Rodrigo Manrique à Vivès, contenant un jugement sévère sur l'Espagne. Tous ceux qui ont quelque teinture des bonnes lettres, sont aussitôt suspects d'hérésie et de judaïsme ; on terrorise les savants et on essaie de bannir les livres grecs. Manrique lui-même ne s'est converti à la cause des études que sous l'influence de Vivès. Il écrit de Paris et envoie à son maître les compliments de Latomus, Tous-sain et Danès, auxquels, à ce qu'il apprend, le Sénat vient

d'interdire d'enseigner le grec (pp. 441 et 458), fait nouveau, inconnu par ailleurs.

II. *Martin Dorp*. — Vers 1520, le professeur de théologie louvanais envoya à son protecteur et ami Meinard Man, abbé du couvent bénédictin d'Egmont, une apologie de sa conduite. Il dut en garder un exemplaire que son élève Gérard Morinck trouva à sa mort parmi ses papiers et copia. La copie parvint à l'abbaye de Saint-Trond et de là aux archives du royaume où M. De Vocht la découvrit. Le texte est fort intéressant. Dorp fut tirillé toute sa vie entre les Érasmiens et les conservateurs. Il a passé d'un camp à l'autre sans jamais pouvoir apaiser les scrupules de sa conscience. Il essaya d'amener un rapprochement entre son *patronus* Man et Érasme ; en 1514, il engagea celui-ci à dédier un livre à l'abbé d'Egmont. Érasme fit la sourde oreille. Man, que Dorp lui-même dépeint comme étant *religiosior quam doctior*, a dû faire bien des réserves devant l'érasmisme et reprocher à Dorp ses concessions aux novateurs. C'est du moins ce qu'on entrevoit dans la nouvelle *Apologie*. Le pauvre Dorp se débat et, comme toujours, il essaie de tout concilier. La théologie scholastique est recommandable, pourvu qu'elle soit appuyée sur les Écritures. Mais que les théologiens ne passent pas tout leur temps à enchaîner et entasser des syllogismes et qu'ils cessent de mépriser les « simples », souvent aussi instruits qu'eux-mêmes, inaptes à se satisfaire de ce bavardage (p. 87). Il est bon que les théologiens sachent les trois langues et nourrissent leur piété de la lecture des Pères et de celle des Docteurs modernes, Thomas d'Aquin et Nicolas de Lyra. En tout cas, Dorp se refuse à utiliser dans sa défense la *canina facundia* dont on a usé envers lui. — Cette lettre est une curieuse réplique de la fameuse lettre de Morus à Dorp lui-même. Morus, en 1515, adresse à Dorp les mêmes arguments par lesquels Dorp, avec infiniment moins de talent et d'autorité, essaie en 1520 de persuader Man. Et si Morus avait pu lire le texte que M. De Vocht publie aujourd'hui, il aurait probablement éprouvé une grande joie en voyant le chemin que sa démonstration avait fait dans l'esprit influençable de Dorp.

*Vie de Dorp*. — Les archives de Saint-Trond ont livré un autre texte encore, la *Vie de Dorp* par son élève Gérard Morinck. Cette biographie, dédiée à Thierry Persyn, prieur des Chartreux de Louvain, fut écrite un an après la mort de Dorp, en 1526. Morinck en adressa une copie à Érasme, espérant qu'il la ferait imprimer. Érasme, une fois de plus, fit celui qui n'entend pas. M. De Vocht l'édite enfin, en la faisant précéder d'une étude sur la vie agitée de ce Dorp dont Burer disait à Beatus Rhenanus

qu'il était *Πρωτέως ποικιλότερος*. C'était, il faut le reconnaître, une époque où la vie n'était pas commode pour les faibles et Dorp avait plus de vigueur dans l'intelligence que dans le caractère. Il a parfaitement distingué toutes les conséquences de la critique érasmiennne appliquée aux Livres Saints (I) et il n'a jamais osé, ni accepter la méthode, ni la rejeter. Morinck nous révèle (p. 271) que cet hésitant avait de brusques et violentes colères, ce qui complète curieusement l'idée que nous avons de lui. Un répertoire complet et de la correspondance de Dorp et des *Analecta* terminent cette section.

III. — *Clénard*. — Lettre inédite à Jean Dantiscus, mai 1531.

IV. — *Gérard Morinck*. De cet élève et biographe de Dorp, M. De Vocht nous apporte cinq lettres inédites, toutes du plus haut intérêt parce qu'elles montrent comment Érasme a été jugé à Louvain.

*Lettre à Livinus Crucius* (Van den Cruyce), 1526, postérieure de peu à la rédaction de la *Vita Dorpii*. Morinck estime qu'il ne faut pas trop mépriser la sophistique, laquelle sert à aiguïser l'intelligence et rend des services à ceux qui luttent contre les hérétiques.

*Lettre à Hezius* (Thierry Ariaans de Heeze), ami de Jérôme Aléandre et très hostile à Érasme, 1537. Morinck fait un essai de mise au point. On peut louer Érasme comme Jérôme louait Origène, sans prendre tout ce qu'il dit comme parole d'apôtre. Les Pères eux-mêmes ne sont pas toujours inspirés. Érasme va beaucoup trop loin dans la critique, mais il a défendu des opinions sages. Au lecteur prudent de faire les discriminations nécessaires.

*Lettre à Martin Lips*, 8 décembre 1537. Lips a lu la lettre précédente et trouve que Morinck est trop sévère pour Érasme. Morinck se défend et montre sur quels points Érasme a été particulièrement imprudent : dans ses attaques exagérées contre la corruption de l'Église, dans la suspicion systématique où il tient la Vulgate, dans son peu d'estime pour les théologiens modernes, dans ses moqueries contre les ordres religieux, dans les discussions qu'il a soulevées au sujet de certains dogmes, de certains articles de la discipline et de l'authenticité de certains textes. Tout cela scandalise les faibles et donne des armes aux ennemis de l'Église. En revanche, Érasme a rendu des services par ses travaux sur le Nouveau Testament et sur les Pères, surtout par son commentaire à Saint Jérôme.

*Lettres à Nicolas Van Winghe* a) du 12 avril 1545, sur des questions anglaises. Problème du droit de guerre. Morinck, qui semble presque aussi pacifiste qu'Érasme (p. 570), dit qu'autour de lui on s'occupe beaucoup de cette question (Victoria est mort en

1546, mais les *Relectiones theologicae*, qui contiennent le *De jure belli*, ne furent imprimées qu'en 1557).

b) de 1547. Impressions sur le Concile de Trente, dont les débats sont bien lents. S'ils continuent à cette allure, ils dureront dix ans. Éloge du cardinal Pole. Histoire de la *Vita Martini Dorpii* et du malentendu entre Érasme et Morinck. On sent dans cette lettre croître l'aigreur de Morinck contre Érasme à mesure que passent les années.

VI. *Damien de Goes*. — Le volume se termine par une étude sur cet humaniste portugais qui résida à Louvain de 1531 à 1533 et y revint en 1539. Il y était lorsque la ville fut assiégée par les troupes françaises en 1542 et il subit 14 mois de prison. M. De Vocht a retrouvé dans les archives du royaume, fonds de l'Université de Louvain, le texte du discours par lequel De Goes exposa devant l'Université les faits, son innocence et sa demande de réparation pour les torts qu'il avait subis. Il le publie ainsi que deux lettres de Goes à Bembo.

Cette courte analyse ne peut donner une idée suffisante de l'intérêt des textes ici rassemblés et de la reconnaissance que les historiens de l'humanisme doivent à M. De Vocht. Celui-ci nous promet, pour le cinquième volume des *Humanistica Lovaniensia*, des textes sur le collège des Trois-Langues. On attend cette publication avec impatience. — Marie DELCOURT.

**J. Lichtenstein.** *Racine Poète biblique*. Paris, Librairie Lipschutz, 1934, 1 vol., in-8° 248 p., 25 Fr. fr.

Le titre de cet ouvrage est prometteur : on se propose sans doute d'y définir les échanges profonds, volontaires ou inconscients qui se sont réalisés entre le poète d'Esther et la littérature biblique ; nous pressentons une œuvre de critique et de psychologie littéraires beaucoup plus qu'une enquête historique ou un répertoire érudit de coïncidences textuelles...

A consulter l'économie générale de ce livre, telle qu'elle nous est exposée par M. Lichtenstein lui-même dans son Avant-Propos, nous pouvons affirmer, au contraire, que nous sommes en présence d'un monument d'érudition littéraire. La Poésie racinienne exigeait cependant plus de choix, plus de tact et plus de finesse... Résignons-nous et subissons la lecture d'un premier cha-

---

(1) Il résume lumineusement la difficulté dans la lettre à Érasme de septembre 1514 (ALLEN, *Op. Ep. Er.* II, p.10 sqq.) en rappelant ce mot d'Augustin à Jérôme : *Si ad Scripturas sacras admissa fuerint vel officiosa mendacia, quid in eis remanebit auctoritatis?*